

Préparation liturgique :  
pour le 31 octobre, N°10  
pour le 1<sup>er</sup> novembre, N°1  
pour le 7 novembre, N°2

### INFOS

Messe le mercredi, 9h00 à St Hilaire

[Avis-d'obsèques](#) / Souvenons-nous :  
Marie-Charlotte MORIN, 95 ans  
Gilles CAILLAUD, 58 ans



Jeudi 21 octobre, St Melaine,  
à 15h00, conseil paroissial des affaires économiques,  
et à 20h00, conseil paroissial.

Le jour de la Toussaint, 11h00, messe à St Melaine.

La messe des défunts sera célébrée le 7 novembre  
également à St Melaine.

Le 11 novembre, 10h30, messe à St Hilaire.

#### La prière universelle du 10 octobre

Seigneur, Face à l'ampleur du drame révélé par le rapport de la Commission Indépendante sur les Abus sexuels dans l'Église, face à toutes ces vies brisées, nous sommes sans voix et profondément consternés. Dieu de Bonté, accorde aux personnes victimes et à leur famille ta force pour trouver un chemin de vie. Aujourd'hui, donne-nous de savoir les accompagner avec humilité et à l'écoute de leurs besoins.

Seigneur, Ton Église vit une étape historique et un moment difficile. Ne permets pas qu'elle soit divisée mais donne lui la grâce de l'unité. Préserve-la de toute arrogance et donne à chacun d'y prendre humblement sa place.

Seigneur, Envoie ton Esprit Saint pour qu'il renforce notre ferme détermination à apprendre de notre douloureux passé et mettre tout en œuvre pour lutter dans l'Église et dans la société contre les violences faites aux enfants et aux jeunes.

Le pire serait de refermer le livre qui s'est ouvert

« C'était un mauvais moment à passer. »

« L'actualité va prendre le dessus et remplacer un sujet par un autre. »

« Passons à autre chose. »

De telles pensées, tentations possibles, sont à proscrire absolument. Le rapport de la commission Sauvé (la CIASE) n'est pas venu clore un sujet, il ouvre un chantier dont on ne peut ni ne doit déterminer la fin.

Pour les victimes des crimes, la page n'est pas tournée ; la souffrance et le besoin de justice demeurent.

A destination de l'Église catholique, le rapport formule quarante-cinq recommandations, écrites noir sur blanc, objectables à toutes les tentations d'ankylose ou d'oubli.

Les faits criminels manifestés appellent des réparations au bénéfice des victimes et des réformes de l'institution qui n'a pas protégé ceux qui devaient l'être.

Il a fallu que d'autres qu'elle, disent à l'Église ce qu'elle avait fait et commis, la contraignent à ouvrir les yeux et les oreilles.

Alors, ne laissez pas les évêques et les prêtres seuls pour réformer ce qui doit l'être – « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ».

Laïcs, femmes et hommes de bonne volonté, vous devez pousser aux réformes indispensables.

L'Église n'a rien à craindre, sinon de mieux servir la société et d'être plus transparente à Dieu.

+ Pascal Wintzer Archevêque de Poitiers

<http://paroisses.poitiers.catholique.fr/saint-martin/paroisse-saint-jean-paul-ii-en-bocage/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/495655504436152/communicationjp2@gmail.com>

Père Jérôme de la Roulière, curé de la paroisse St Jean Paul II en Bocage  
2 rue Jeanne Maslon 79250 NUEIL LES AUBIERS

☎ 05 49 65 68 08 Courriel : [jdela Rouliere@yahoo.fr](mailto:jdela Rouliere@yahoo.fr)

Les permanences : St Melaine : mercredi, samedi 10h00-12h00  
St Hilaire : mardi 9h30-11h00



## Tristesse et abattement

Mardi le rapport de la CIASE a créé un émoi légitime. Autant de victimes et une difficulté à écouter. Je me sens loin et sans point commun avec cette perversion et proche par des confidences de victimes ou de gens dont les parents ou proches ont été touchés.  
Prions ensemble pour faire de l'Église une maison sûre.

Voici l'interview de Mgr Wintzer sur le magazine La Vie.  
Abus sexuels dans l'Église : « C'est un coup de massue », estime l'archevêque de Poitiers

L'ampleur des abus sexuels dans l'Église depuis 1950 révélée par le rapport d'une commission indépendante ce mardi interpelle l'archevêque de Poitiers. "Cela pose question sur ce qu'est l'Église catholique, ce que sont les prêtres", estime-t-il.

Le rapport de la Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église (CIASE), qui fait état de 216.000 victimes depuis 1950 et 2900 à 3.200 prédateurs, a été remis à Paris ce mardi 5 octobre à la Conférence des évêques de France. Sa révélation a provoqué une véritable onde de choc au sein de l'Église catholique, directement impliquée dans ces faits. Archevêque de Poitiers, Mgr Wintzer, qui fait partie du conseil permanent de la Conférence des Évêques de France, se trouvait aux premières loges lors de la remise du rapport. Rencontre.

Quel est votre sentiment à l'évocation du nombre de victimes évoqué dans le rapport de la CIASE ?  
Mgr Wintzer : « C'est atterrant. Le chiffre est terrassant par son ampleur. Ce n'est pas un phénomène isolé, c'est un véritable coup de massue. Derrière, ce sont autant de personnes détruites et leur entourage familial qui est impacté. »

Des prêtres avaient-ils été signalés au diocèse de Poitiers ?

Mgr Wintzer : « Après signalement, trois prêtres ont été jugés dans les années 90 qui ont purgé une peine de prison ou porté un bracelet électronique avec injonction de thérapie. »

En 2016, une cellule d'accueil et d'écoute des victimes d'agression sexuelles a été mise en place pour la province de Poitiers. Pour quel résultat ? « Elle avait vu le jour à la suite de l'affaire du père Preynat. Un petit nombre de personnes s'est manifesté. Personnellement, j'ai reçu moins de dix courriers. Il s'agissait de personnes très âgées qui racontaient que ce qu'elles avaient vécu il y a des dizaines d'années les marquaient toujours. De tels actes les traumatisent toute leur vie. Comme le rapport de la CIASE l'a souligné, elles vivent cela de manière tellement forte et violente que c'est souvent trop lourd pour elles d'en parler. C'est revenir sur ce qu'elles ont vécu dans leur enfance. »

« Je ne suis pas contre l'ordination d'hommes mariés »

Que pouvez-vous faire vis-à-vis des victimes ?

Mgr Wintzer : « Il faut être dans une démarche d'écoute et la commission préconise une indemnisation à chaque victime selon les préjudices subis. »

Cette réparation financière est satisfaisante ?

Mgr Wintzer : « L'argent ne répare pas mais c'est une manière de reconnaître une dette vis-à-vis des victimes. L'Église catholique n'a pas su protéger des personnes fragiles et vulnérables. »

Sera-t-il possible de tourner la page ?

Mgr Wintzer : « Il existe un temps pour toute chose. Passer trop vite à autre chose, ce serait comme vouloir tourner la page et on ne tourne pas la page. On est capable d'autre chose et là, nous sommes dans l'effroi. J'ai l'espérance en l'humanité. La plupart d'entre nous construit autre chose quelque que soit ses convictions, sa religion ou sa philosophie ».

Vidéo sur : [Rapport de la CIASE, et après ? — KTOTV](#)

<https://www.ktotv.com/page/remise-rapport-de-la-ciase-commission-sauve>

On fera au mieux suivant les retours.



Rapport de la CIASE, et après ? — KTOTV

Ce mardi 5 octobre 2021, Jean-Marc Sauvé, président de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Ég...